

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

**DEL-2025-50**

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 29**

**Présents : 13**

**Représentés par mandat : 5**

---

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE,  
D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME DE MARS 2025 -  
MARCHES DE TRAVAUX**

**Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.**

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 8 opérations du programme de mars qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Caractéristiques des travaux	Maître d'œuvre	Estimatif € HT
1	VILLY-LE-BOUVERET	Chemin de chez Bouchet / chemin de chez Baleur	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 330 ml de tranchée, 3 points lumineux	GEOPROCESS	107.183,06 €
2	ANNECY	GER2024 - TR8 (Rsx aériens)	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public - 46 points lumineux	GEOPROCESS	62.012,75 €
3	ANNECY (SEYNOD)	Hameau de Mathonex	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public - 60 ml de tranchée, 11 points lumineux	GEOPROCESS	36.862,71 €
4	MINZIER	Poste Minzier	Travaux de renforcement de réseaux de distribution publique d'électricité - 1105 ml de tranchée	GEOPROCESS	352.551,64 €
5	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	Roseires	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 80 ml de tranchée, 2 points lumineux	SINAT	60.589,60 €
6	BONNEVAUX	Chemin forestier piétonnier	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public - 18 points lumineux	SINAT	41.070,00 €
7	LES CONTAMINES-MONTJOIE	Plan de la chapelle	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 470 ml de tranchée, 13 points lumineux	INFRAROUTE	165.459,36 €
8	MEGEVE	Route du Jaillet - GE	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public - 7 points lumineux	INFRAROUTE	72.893,77 €
<b>Montant total</b>					<b>898.622,89 €</b>

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 13 mars 2025 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises suivantes :

LOT	TITULAIRE	MONTANT € HT DU MARCHÉ
1	BOUYGUES	102.179,03
2	CECCON	51.656,50
3	SPIE CITYNETWORKS	36.536,46
4	PORCHERON	266.030,77
5	SPIE CITYNETWORKS	57.324,75
6	DEGENEVE	38.990,60
7	Déclaré sans suite	
8	SERPOLLET	72.802,10

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

- à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
- à autoriser le Président à les signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
**Joël BAUD-GRASSET.**

**Syane**  
ENERGIES & NUMERIQUE